



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 15 mars 2019

2^{ème} Commission

N° CP-2019-3-2-4

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

SOUTIEN AUX ANIMATIONS TOURISTIQUES ET AUX ORGANISMES A VOCATION TOURISTIQUE

Résumé : Dans le cadre du soutien aux animations touristiques et aux organismes à vocation touristique, le présent rapport a pour objet d'attribuer, au titre de l'année 2019, un montant total de 89 150 € en faveur de cinq associations : Journées d'Octobre, La Ronde des Fêtes, Gîtes Ruraux de France et du Tourisme Vert du Haut-Rhin, Clévacances Alsace et l'association départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme lors de la réunion du 8 février 2019.

I. Animations touristiques : Folie'Flore 2019

Dans le cadre de sa politique de soutien aux animations touristiques, le Département a réceptionné une demande de subvention de fonctionnement pour 2019.

L'association « Journées d'Octobre » organise chaque année les Journées d'Octobre au Parc des Expositions de MULHOUSE. Depuis 2001 se tient, dans ce cadre, un spectacle floral intitulé « Folie'Flore » intégrant des éléments liés aux fleurs, au son, à la lumière et à l'eau. Il s'agit là d'un des plus grands événements thématiques de l'Est de la France qui a attiré, en 2018, plus de 150 000 visiteurs de toute l'Alsace mais également des régions limitrophes et d'Outre-Rhin.

Chaque année un thème et des partenariats différents sont exploités. L'édition 2019 se tiendra du 4 au 12 octobre prochain et mettra à l'honneur les fruits et légumes, en partenariat avec l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace (IFLA).

Le Département soutient cette manifestation structurante pour notre territoire depuis sa création et son budget prévisionnel présenté pour 2019 (annexe 1) s'élève à 658 500 €. La Région Grand Est et le Département ont été sollicités à hauteur de 20 000 € (montant identique à 2018).

A ce titre, il est proposé de réserver une suite favorable à cette demande.

II. Organismes à vocation touristique

Dans le cadre de sa politique de soutien aux organismes à vocation touristique, le Département a réceptionné quatre demandes de subventions de fonctionnement pour 2019.

1. Association La Ronde des Fêtes

Créée en 1982, la Ronde des Fêtes est une fédération qui comprend 66 localités et organismes adhérents.

Elle s'occupe de la promotion des fêtes de ses adhérents à travers toute l'Alsace, la Suisse, l'Allemagne, le Territoire de Belfort.

Elle a pour objet de fédérer, de coordonner et de promouvoir les manifestations inscrites au programme avec les missions suivantes :

- coordination et promotion des manifestations traditionnelles haut-rhinoises,
- assistance aux organisateurs,
- mise à disposition de matériel,
- services et conseils aux membres de la Ronde des Fêtes contribuant ainsi à la qualité et à la bonne organisation de leur fête.

Il est proposé, au titre de l'année 2019, d'attribuer à l'association la Ronde des Fêtes une subvention de fonctionnement de 3 150 € (en augmentation de 1 150 € par rapport à 2018), pour un budget prévisionnel de 115 300 € (annexe 2).

2. Association Gîtes Ruraux de France et du Tourisme Vert du Haut-Rhin

L'association des Gîtes Ruraux de France et du Tourisme Vert du Haut-Rhin, plus connue sous l'appellation Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin, est le représentant au niveau du Haut-Rhin de la Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert. Elle gère plus de 1 000 structures (gîtes, chambres d'hôtes, citybreak, camping à la ferme, ...) pour 772 adhérents.

L'équipe en place compte actuellement 2,5 emplois équivalent temps plein.

Le Département soutient chaque année cet organisme pour la mise en œuvre de ses différents objectifs : labellisation des structures et classement des meublés de tourisme, formation des propriétaires, ...

Il est proposé de lui allouer une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019 de 15 000 € (montant identique à 2018) pour un budget prévisionnel de 394 300 € (annexe 3).

Cette association ne bénéficie d'aucun autre financement public pour son fonctionnement.

3. Association Clévacances Alsace

L'association Clévacances Alsace a été créée le 15 janvier 2019 par élargissement de l'association Clévacances Haut-Rhin au périmètre alsacien.

Elle représente la Fédération Nationale des Locations de France Clévacances au niveau alsacien et gère le label Clévacances destiné aux meublés de tourisme et chambres d'hôtes, qui compte environ 500 structures (meublés, chambres d'hôtes, hébergements insolites et habitations légères de loisirs). Elle assure également le classement des meublés de tourisme.

Il est proposé d'accorder à Clévacances Alsace une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019 de 15 000 € (montant identique à 2018) pour un budget prévisionnel de 159 800 € (annexe 4), sachant que le Département du Bas-Rhin apporte la même somme.

Cette association ne bénéficie d'aucun autre financement public pour son fonctionnement.

4. Association départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin

Cette association fédère 29 associations locales fortes d'environ 10 000 membres et exerce les principales missions suivantes :

- promotion du tourisme pédestre dans le Massif des Vosges, le Sundgau et la Plaine du Rhin,
- création et entretien de plus de 5 350 km de sentiers (entretien du balisage, du mobilier mis à disposition des randonneurs, panneaux d'accueil, aires de repos ...),
- publications de cartes et guides,
- toutes actions de promotion de l'itinérance dans le Département.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 36 000 € (montant identique à 2018) à cette association pour 2019, pour un budget prévisionnel de 37 500 € (annexe 5), à l'instar du montant attribué en 2018.

Cette aide sera répartie comme suit :

- 32 000 € permettant de soutenir les actions des associations locales haut-rhinoises,
- 4 000 € attribués au titre de la mission réalisée par l'association départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin et les associations locales dans le cadre de la mise à jour de la numérisation des sentiers pédestres du Club Vosgien sur le site INFOGEO 68 du Département.

Une convention de partenariat et de financement pour l'année 2019, jointe au présent rapport, définissant les missions et engagements de l'association et les modalités de versement de la subvention sera conclue.

Il est précisé que l'association départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin ne bénéficie d'aucun autre financement public pour son fonctionnement.

Au vu de ce précède, je vous propose :

- d'accorder les subventions suivantes :
 - 20 000 € à l'association « Journées d'Octobre » pour la manifestation « Folie'Flore édition 2019 »,
 - 3 150 € à l'association « La Ronde des Fêtes » pour son fonctionnement au titre de 2019,
 - 15 000 € à l'association « Gîtes Ruraux de France et du Tourisme Vert du Haut-Rhin » pour son fonctionnement au titre de 2019,
 - 15 000 € à l'association « Clévacances Alsace » pour son fonctionnement au titre de 2019,

Ces subventions seront versées en une seule fois dès transmission des justificatifs correspondants.

- 36 000 € à l'association départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin pour son fonctionnement au titre de 2019,
- d'approuver la convention de financement à intervenir entre l'association départementale du Club Vosgien du Haut-Rhin et le Département jointe en annexe au présent rapport et de m'autoriser à la signer. La subvention correspondante sera versée en deux fois, un acompte de 50 % dès signature de la convention par les parties et le versement du solde au cours du second semestre au vu de la présentation du bilan et du compte de résultats de l'année N-1.
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT